

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## JOIE NATIONALISTE !

Les journaux « patriotes » sont dans la jubilation. La rentrée des impôts donne des mécomptes et, d'après eux, le budget de 1902 ne pourra être « bouclé ».

L'année prochaine, dit le *Gaulois*, la France déposera son bilan.

A cette pensée, nos gens ne se sentent plus de joie. Ils entrevoient des horizons ravissants : la faillite, la ruine, la misère, le gâchis et, Dieu merci, peut-être la famine, le désespoir d'un peuple...

« Tout va mal pour la France, pensent-ils, donc tout va bien pour nous. Elle baisse, nous montons ; elle est malade, nous nous sentons guérir. Quels patriotes nous sommes ! »

C'est drôle comme de n'être pas « patriote » cela change l'aspect des choses qui touchent à la patrie. Il nous semble à nous que ce genre de raisonnement, très compréhensible chez un allemand, devient criminel chez un français. Nous croyons que quand on aime bien quelqu'un on doit se sentir triste de ses tristesses et malheureux de ses malheurs. Et si toutes ces promesses de ruine étaient vraies, au lieu de nous en montrer ravis, nous aurions l'impudeur d'en être désespérés. Cela vient tout uniment de ce que nos sentiments républicains ont oblitéré en nous le sentiment patriotique.

Nous ne serons vraiment français que quand nous admirerons, à l'instar du *Gaulois*, les jésuites allemands, les dominicains espagnols, le Pape italien, les émigrés de la Révolution combattant la France sous l'uniforme prussien ou anglais et le duc d'Orléans guettant notre pays comme on guette une proie.

Maintenant faut-il ajouter que toute ces prophéties ce n'est que du « chiqué », des blagues auxquelles, moins que personne, ceux qui les font ajoutent foi.

Les rentiers n'en continuent pas moins à toucher leurs coupons de rente ; les réactionnaires, pleins de rage, à acheter de la rente républicaine, et moi plein de mélancolie, à les regarder faire.

Du reste cette façon fantaisiste qu'ont les journaux nationalistes de renseigner leurs lecteurs, n'est pas spéciale aux questions financières. Le voyage des ministres à Lyon et à Saint-Etienne, vient de leur fournir l'occasion de tuer une fois de plus le gouvernement.

Leurs abonnés ont besoin chaque matin de déguster une tranche de Waldeck, un filet de Millerand et quelques côtelettes du général André. Cela fait partie du menu quotidien et les cuisiniers qui président à la confection de leurs journaux n'auraient garde de l'oublier.

Mais avec un peu de bonne volonté, les lecteurs pourraient éviter aux journalistes de l'opposition cette opération qui doit commencer à leur être fastidieuse.

Il suffirait, à chaque voyage ministériel, qu'ils consentissent à relire celui, déjà fait, d'un voyage précédent.

Les mêmes joies leur seraient réservées :

ils y verraient toujours Waldeck assommé, Millerand effondré sous les huées, André aplati sous les pommes cuites et les agents de police relevant de terre ces débris de ministres écartelés, démembés, déchiquetés, pour leur permettre d'aller un peu plus loin s'offrir encore aux coups de la foule.

Cela éviterait du travail aux journalistes et leurs lecteurs n'en auraient pas moins leur somme de satisfactions patriotiques.

Car vous pensez bien qu'à Lyon, comme ailleurs précédemment, les populations soulevées n'ont fait qu'une bouchée de tous les ministres. Nous lisons dans les feuilles réactionnaires ces titres toujours les mêmes : « Fuite éperdue, Sous les pierres, Ministres terrés », etc. etc.

C'est comme pendant l'affaire Dreyfus. A chaque réunion les dreyfusards étaient anéantis ; il n'en restait plus. Mais le lendemain ils recommençaient. De sorte que plus on en tuait, plus il en venait.

Les ministres actuels sont partout reçus à coups de pierres et partout on réclame leur visite. On les tue chaque jour et chaque lendemain ils ressuscitent.

Pourquoi nos bons gogos n'ont-ils jamais demandé l'explication de ce phénomène à ceux qui les renseignent ? Mais, au fait, est-il bien utile de leur expliquer quelque chose ?

Emile LAPORTE

## CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 14 janvier 1902

La rentrée de la Chambre a eu lieu mardi. M. Rauline, qui est âgé de 80 ans et par suite le doyen d'âge de la Chambre, préside cette séance d'ouverture.

M. Rauline est assisté des six plus jeunes députés présents : ce sont MM. Pierre Heuzey, Amédée Reille, J. L. Breton, Chambon et Xavier Reille.

M. Rauline ouvre la séance et prononce le discours d'usage.

La Chambre procède ensuite à la série des divers scrutins pour la constitution du bureau définitif.

M. Deschanel est réélu président par 288 voix : il n'avait pas de concurrent.

Sont élus vice-présidents : MM. Cocher, Aynard, Maurice Faure, Mesureur.

Sont élus secrétaires : MM. Brindeau, Surcouf, Bompard, Rajon, Rouland, Massé, de l'Estourbeillon, Compayré.

Sont élus questeurs : MM. Rivet, Guillemet, Lechevallier.

M. Rauline proclame le bureau constitué, et la séance est levée.

## Sénat

Séance du 14 janvier 1902

Le Sénat comme la Chambre a eu mardi sa séance de rentrée.

M. Wallon, « le père de la Constitution » âgé de 89 ans, préside cette séance, assisté comme secrétaires de MM. de Tréveneuc, Fagot, Béraud, Petitjean, Monestier, Boudenoot.

M. Wallon prononce l'allocution d'ouverture, puis le Sénat procède au tirage au sort de ses bureaux.

La séance est ensuite levée ; la nomination du bureau étant renvoyée à jeudi.

## Les petites fraudes de M. Deschanel

De la *Dépêche* :

Les journaux constatent que M. Paul Deschanel ne doit pas être fier de sa réélection. Elle a été obtenue péniblement.

Longtemps le quorum n'a pas été atteint ;

longtemps les huissiers de la Chambre se sont époumonnés à crier dans les couloirs pour amener les députés à voter ; enfin, après une heure et demie d'attente, le scrutin a été clos ; il n'y avait que 307 votants, y compris M. Deschanel bien entendu, et sur ces 307 voix, 18 bulletins blancs.

Le *Rappel* raconte qu'il a fallu pour que le quorum existât : 1° d'abord que M. Deschanel votât pour lui-même ; 2° que des scrutateurs bienveillants reconnussent comme bons deux bulletins qui n'étaient pas sous enveloppe ; 3° et enfin, que des députés — le fait en a été affirmé — eussent le dévouement de voter deux fois. Maigre, piteux succès. M. Deschanel n'a, avec toutes ces manœuvres, obtenu que 288 voix, alors que le quorum en exige 291 pour la première fois. Il n'a pas eu la moitié de la Chambre, mais déduisez ce chiffre modeste 100 voix de la droite, 40 des nationalistes, une vingtaine du groupe des ralliés, et voyez ce qui reste de républicains ou de représentants se disant tels, à peine 120 mélinistes. M. Deschanel, par lui-même, était déjà un président sans autorité. Aujourd'hui, il n'a plus même l'estime du prestige restreint qu'il pouvait encore posséder. Il est plus que jamais l'élu de la droite, le président de combat contre la gauche, le prisonnier des adversaires de la République. La fortune qui lui avait souri jusqu'à ce jour l'abandonne. A force de complaisances, il a mécontenté tout le monde, même ses amis, qui ne votaient pour lui qu'à contre cœur. Cela n'empêchera pas M. Deschanel de monter demain au Capitole dans son discours de remerciements.

## Au Transvaal

Mort d'un général Boer

Le War Office publie la dépêche suivante : « Johannesburg, 13 janvier.

» Le colonel Wing a intercepté une lettre de Piet-Viljoen adressée à Krause, dans laquelle il regrette vivement que Opperman ait été tué dans un engagement avec Plummer à Onverwacht. Wing a aussi trouvé une tombe près de l'endroit dudit engagement portant les initiales J.-D. O. sur une croix. Ceci met à peu près hors de doute que c'est bien J.-D. Opperman, le général bien connu, qui commandait en chef les commandos de Pietretief, Utrecht, Vryheid, Wakkertroom et du Zwaziland. Ce dernier commando était sous les ordres directs de Opperman. »

L'Effectif des Boers

Le chiffre exact des Boers et rebelles actuellement en campagne est de 13 000.

## INFORMATIONS

Les circonscriptions électorales

Le gouvernement déposera, dans quelques jours, sur le bureau de la Chambre, le projet de loi apportant aux circonscriptions électorales les modifications en vue d'attribuer un député supplémentaire aux arrondissements qui le gagnent et en enlever un à ceux qui le perdent. Le même projet de loi comportera des changements à diverses circonscriptions, sans qu'il y ait changement dans le nombre de leurs députés.

Les candidatures multiples

La commission du suffrage universel, réunie hier a adopté les conclusions du rapport de M. Klotz sur les modifications à apporter

à la loi du 17 juillet 1889, relative aux candidatures multiples,

On sait que cette loi interdit d'une manière absolue les candidatures multiples à la Chambre des députés et n'autorise qu'une seule candidature par candidat.

Le rapporteur, conformément aux décisions antérieures de la commission, propose les modifications suivantes :

Deux candidatures seraient désormais autorisées. D'autre part le rapporteur propose d'interdire au cours d'une législature, à tout député, d'être candidat avant d'avoir démissionné.

Enfin le rapporteur propose, d'accord avec la commission, certaines modifications de détail pour corriger diverses imperfections de la loi du 17 juillet révélées par l'expérience et remédier aux inconvénients de jurisprudences souvent contradictoires. L'article 463 du Code pénal relatif aux circonstances atténuantes est rendu applicable lorsque le candidat n'aura ni directement, ni indirectement accepté la candidature dans aucune circonscription que celle où les infractions auront été commises.

Pour justifier l'atténuation apportée à l'interdiction absolue des candidatures multiples, le rapporteur rappelle qu'à l'origine, lorsque la question s'est posée devant le Parlement en 1889, l'intention du législateur fut d'interdire des élections plébiscitaires, mais non d'empêcher une double candidature.

Au Sénat

Les bureaux des trois groupes, de la Gauche républicaine, de l'Union républicaine et de la Gauche démocratique, n'ont pas pu décidément se mettre d'accord sur le choix des candidatures à la vice-présidence du Sénat.

Avant l'examen des candidatures proposées, et notamment celle de M. Alfred Mézières, indiquée par le Centre gauche, en remplacement de M. Franck-Chauveau, les bureaux ont dû s'occuper d'une question préjudicielle posée par la Gauche démocratique. Le groupe a, en effet, donné mandat à son bureau de refuser toute délibération commune avec le bureau du Centre gauche. Dans ces conditions, et les tentatives de conciliation ayant échoué, MM. Combes, Poirrier et Barbey ont pris l'initiative d'une réunion plénière des républicains du Sénat, pour examiner la situation nouvelle créée par les décisions de la Gauche démocratique, et aviser aux mesures à prendre en vue de l'élection des vice-présidents.

Commission de l'indemnité chinoise

La loi du 7 décembre dernier, qui a autorisé l'emprunt de 265 millions en contre partie de l'indemnité chinoise, a institué une commission chargée de fixer les indemnités qui sont réclamées par les victimes des événements de Chine. Le ministre des finances va faire signer, au prochain conseil des ministres, le décret constituant cette commission. Celle-ci doit être composée de deux sénateurs, deux députés, trois membres du conseil d'Etat, deux membres de la Cour des comptes, deux représentants de chacun des ministères des affaires étrangères et des finances. En ce qui concerne les représentants du Parlement dans cette commission, nous croyons savoir que le ministre des finances a décidé de choisir dans chaque assemblée un ancien ministre des affaires étrangères et un ancien ministre des finances. Pour le Sénat les deux membres choisis sont MM. de Freycinet et Magnin ; pour la Chambre, ce sont MM. Léon Bourgeois et Georges Cocher.

Madagascar

Les chefs insoumis du Sud de l'île continuent à rendre leurs armes ; dans le dernier mois, ils ont rapporté 2,700 fusils, et se sont engagés à recevoir chez eux les commerçants et les colons européens.

Un raz de marée de courte durée, mais assez violent, a sévi à Tamatave et occasionné quelques dégâts aux quais et au boulevard maritime. Malgré tout, le nouveau wharf de Tamatave a résisté à cette épreuve et on a pu opérer sans avaries le débarquement des marchandises d'un navire en rade.

La Tuberculose dans l'Armée

L'enquête faite à propos de la prophylaxie de la tuberculose dans l'armée, a permis de juger la grandeur des dégâts produits chaque année dans l'armée par la tuberculose. Plus de 4,000 jeunes gens sont atteints et réformés pour ne pas contaminer leurs camarades. Ces soldats sont rendus à la société civile par l'administration militaire, sans que personne se préoccupe de rechercher un remède à ce mal.

Les malheureux réformés seront-ils soignés ? Auront-ils les moyens de vivre ? Contamineront-ils leurs parents et leurs proches ? Telles sont les idées qui ont hanté bien des gens, mais qui n'ont jamais été élucidées. L'armée réforme le tuberculeux qui pourrait contaminer ses camarades ; cette solution a, jusqu'à cette heure, suffi au législateur.

Elle ne lui paraît plus suffisante aujourd'hui. Aussi M. Lachaud et ses nombreux collègues viennent-ils de saisir la Chambre d'une proposition tendant à modifier la loi de 1889 sur le recrutement de l'armée par la suppression de la réforme, avec certificat n° 2, pour le soldat atteint de la tuberculose pendant la durée de son service, et la création de sanatoria destinés à recevoir les soldats devenus tuberculeux.

Cette proposition a été renvoyée à la commission de l'armée avec déclaration d'urgence.

La télégraphie sans fil à travers l'Atlantique

M. Marconi a dit que ce n'était pas parce qu'il avait simplement reçu des Cornouailles un signal représentant la lettre s qu'il était convaincu que son expérience avait réussi, mais parce que la même lettre a été transmise à plusieurs reprises, à des intervalles différents, jusqu'à trente-deux fois par minute, ce qui avait été convenu à l'avance.

Suivant M. Marconi, la transmission des télégrammes commerciaux à travers l'Atlantique par la télégraphie sans fil ne serait qu'une question de temps et, dans son opinion, on y parviendra en moins d'un an. Pour le moment, M. Marconi va consacrer tous ses soins à équiper convenablement les stations destinées à la réception des télégrammes. La première station anglaise qui sera équipée convenablement à cet effet sera Poldhu, dans le pays de Cornouailles et Cap Cod.

Max Régis arrêté

M. Max Régis, dans l'Antijuif, annonçait qu'il allait se constituer prisonnier pour trois ans, afin de purger la contrainte par corps qui est la conséquence de ses condamnations pécuniaires dans divers procès que lui firent des israélites pour diffamation. M. Max Régis ne s'étant pas constitué prisonnier a été appréhendé mardi matin, par un huissier, assisté de deux agents, et conduit à la prison de Barberousse.

Le Crime de Corancez

Depuis quelques jours, le condamné à mort Brière semble avoir perdu son calme des premiers temps. Il est très inquiet sur les résultats du rapport de la Cour de cassation, dont il n'a aucune nouvelle. En recevant, samedi, la lettre de sa fille Germaine, il s'est écrié : « Pauvre petite, tu n'auras bientôt plus de père et tu seras déshonorée. » Il a lu la lettre fébrilement, puis est allé dans la cour l'air agité, les larmes aux yeux. Depuis ce moment, il a paru de plus en plus sombre. Il a demandé du papier et, à diverses reprises, s'est mis en devoir de répondre à sa fille. Il passe maintenant les journées à feuilleter et à regarder les images du *Magasin pittoresque*. Rien ne semble plus l'intéresser. Brière est soumis chaque jour à une surveillance de plus en plus étroite. On craint qu'il ne mette fin à sa vie.

Tirages d'obligations  
Ville de Paris 1869

Le numéro 340,418 gagne 200,000 fr.  
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. ; 49,627 — 327,091 — 426,295 — 350,380.  
Dix numéros gagnent chacun 1,000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

Chambre des Députés

Par le tirage au sort des bureaux de la Chambre, M. Rey a été désigné pour faire partie du 7<sup>e</sup> bureau, et MM. Lachièze et Vival, du 11<sup>e</sup>.

CAHORS

UN BRUIT

L'année dernière, à propos de la participation de la musique du 7<sup>e</sup> à une fête religieuse, nous nous étonnions que la neutralité la plus absolue ne fût pas observée par l'autorité militaire, comme l'exigeait une circulaire ministérielle.

Cette année, c'est la même chose. On nous affirme qu'en l'honneur d'un saint, cher aux frères des écoles chrétiennes, une fête aura lieu prochainement dans leur établissement, et qu'à cette fête la musique du 7<sup>e</sup>, avec l'autorisation du maire de Cahors et du Préfet du Lot, prêtera son concours.

Nous voudrions bien que ce bruit fût démenti.

Nécrologie

Nous apprenons la mort à l'âge de 68 ans, de M. Dufour, directeur de la ferme école du Montat, décédé hier au soir à 8 heures.

Depuis de nombreuses années M. Dufour dirigeait cette exploitation agricole qui était des plus prospères.

C'était un homme de bien qui laissera beaucoup de regrets.

M. Dufour avait été conseiller général du canton Sud de Cahors, il était chevalier de la Légion d'honneur.

Causerie à la Mairie

M. Roustan, professeur de philosophie au lycée Gambetta, fera le 18 janvier à 8 heures du soir dans la salle du conseil municipal, une conférence sur :

*Le principe de l'égalité devant l'instruction.*

Société de pisciculture du Lot

L'Assemblée générale des membres de la Société de Pisciculture, aura lieu le samedi 18 janvier 1902 à 8 h. 1/2 précises, à l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : Compte-rendu du trésorier ; Maintien ou dissolution de la Société.

Vélo-Sport Cadurcien

Les membres du V. S. C. sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 17 janvier à 8 h. du soir au siège du club (café Tivoli).

Ordre du jour : Bal du 2 février ; Décisions très importantes.

Présence urgente.

Théâtre des Variétés

DIRECTION DONVILLE. — ALLÉES FÉNELON  
Jeudi soir à 8 heures

Représentation de gala pour les débuts de : Mlle Ernestine Donville, jeune premier rôle, et de M. St-Clair, jeune premier comique.

Gogosse, drame en 4 actes de M. Donville.

Amour d'atelier, vaudeville en 1 acte.

Prix et heure ordinaires, la salle est chauffée.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME DES 16 ET 19 JANVIER  
De 3 à 4 heures. Allées Fénélon

Allegro militaire, Schlögel.  
Le Domino Noir (ouverture), Auber.  
Sonate en ut dièse mineur (Adagio), Beethoven.  
Coppélia (ballet), Delibes.  
Coquelicot (quadrille), Métra.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 14 au 16 janvier 1902  
Naissances  
Ayot, Charles-Antoine-Maurice, route de Larroque.

Décès  
Fourès Jean, menuisier, 73 ans rue Nationale, 63.

Arrondissement de Cahors

PUY-L'ÉVÊQUE. — M. Deltil, adjoint au maire de Puy-l'Évêque, considérant qu'un cas de rage vient d'être constaté dans la commune de Puy-l'Évêque, a pris l'arrêté suivant.

Article 1<sup>er</sup>. — Tous les chiens mordus ou soupçonnés d'avoir été mordus par le chien enragé, doivent être immédiatement abattus.

Art. 2. — La circulation des chiens non muselés ou tenus en laisse est absolument interdite dans toute la commune, jusqu'au 24 février prochain.

Art. 3. — Les chiens circulant sur la voie publique, soit en liberté, soit même en laisse doivent être munis d'un collier portant le nom et l'adresse du propriétaire.

Art. 4. — Les chiens trouvés errants sans collier seront immédiatement empoisonnés. Ils seront aussi immédiatement abattus s'ils sont simplement muselés et non munis d'un collier, indiquant le nom et la demeure du possesseur.

Art. 5. — Les chiens trouvés errants portant un collier et non muselés, seront mis en fourrière et abattus après un délai de 48 heures.

Art. 6. — En cas de remise au propriétaire, ce dernier sera tenu d'acquitter les frais de conduite, de nourriture et de garde qui ne pourront être inférieurs à un franc.

Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

SAUZET. — Conférence publique. — Les maîtres des écoles laïques ont organisé pour dimanche 19 janvier, une nouvelle fête scolaire.

La réunion aura lieu dans la salle de classe des filles ; les parents et tous les habitants de la commune sont invités à y assister.

Les élèves des deux écoles exécuteront des chœurs de Maurice Bouchor et réciteront des morceaux choisis de nos meilleurs auteurs.

Mme Babuel terminera la séance par une causerie sur « l'Enseignement national ».

CASTELNAU-MONTRATIER. — Foire. —

Favorisée par le beau temps, notre foire a été fort belle. Les divers marchés étaient bien approvisionnés, il s'est traité pas mal d'affaires.

Voici quelques cours pratiqués :

Marché aux bestiaux. — Bœufs d'attelage de 500 à 900 fr.  
Vaches, de 400 à 700 fr. la paire.  
Veaux, 0 fr. 90 le kilog.  
Porcs gras, de 38 à 42 fr. les 50 kilogs.  
Porcelets, de 18 à 35 fr. selon grosseur.  
Volaille. — Poules, canards, et dindons de 50 à 60 c. le demi-kilog.  
Poulets, 0 fr. 70 le demi-kilog.  
Pigeons, de 0,75 à 1 fr. 25 la paire.  
Lapins domestiques, de 0,60 à 1 fr. 50 pièce.

LE PAYS  
DES  
CHIMÈRES  
ADAPTÉ DE L'ANGLAIS  
PAR BÉNÉDICT-HENRY RÉVOIL

I  
Les deux amis

Certain matin du mois de mai 1849, un jeune homme, employé dans une maison de commerce de la ville d'Anvers, se tenait assis devant son bureau.

Ce garçon de grande taille, aux cheveux blonds, avait l'air rêveur et cependant ses yeux bleus trahissaient une grande énergie et une espérance démesurée.

Après avoir songé pendant quelques instants, le jeune homme se mit à écrire, puis il s'arrêta et rêva encore à quelque chose qui semblait le préoccuper en entier. A la fin il jeta ses regards vers un journal à moitié déployé sur son bureau et dont les colonnes imprimées paraissent avoir pour lui un intérêt immense.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas été traités avec l'Agence Havas.

En effet il y avait dans ce journal un prospectus ainsi conçu :

« On trouve en ce pays des monceaux d'or à la surface du sol et cela en si grande abondance qu'il n'y a qu'à se baisser pour ramasser ces richesses. Un matelot, tout dernièrement, a ramassé une pépite pesant plus de vingt livres, laquelle a été estimée au prix de vingt-cinq mille francs. »

L'employé de commerce s'arrêta et ferma les yeux, en poussant malgré lui un profond soupir.

A ce moment-là, la porte du bureau s'ouvrit : celui qui entra était un solide gaillard, au visage rebondi, aux yeux brillants comme des escarboucles. Ce jeune homme était réellement le modèle vivant de la santé et de la bonne humeur réunies.

— Jean, mon cher ami, fit-il, gare à toi. Le patron est venu ce matin, avant ton arrivée, et comme tu n'étais pas ici à l'heure il a paru très en colère de ton absence.

— Ça m'est bien égal, mon bon Victor, répliqua celui qu'on appelait Jean. Je suis décidé à quitter la maison de commerce de notre papetier ordinaire et extraordinaire, une vraie prison d'Etat où la santé s'étirole, où l'on perd son temps et où j'ai réellement déjà dépensé sans raison les meilleures années de ma vie. Vive Dieu ! je me lance dans le monde, libre comme l'oiseau, à la recherche de la fortune.

— Qu'entends-tu par là ? demanda le camarade de Jean.

— Je vais te le dire, fit celui-ci qui tira de sa poche un papier plié en quatre. Voici le

prospectus d'une compagnie française nouvellement formée : *La Californie*, qui possède les meilleurs outils, les machines les plus avantageuses pour aller travailler en Californie, à la recherche de l'or. Dans le pays lointain où se trouvent ces richesses, on opérera à coup sûr. Il y a place dans cette compagnie, pour tous ceux qui voudront s'adjoindre à elle. Moyennant 2,000 francs, on donne un passage libre, en première classe, — la nourriture comprise, — à quiconque le désire : on a en outre deux parts dans les bénéfices et l'on est assuré de trouver sur les lieux de travaux des maisons de bois pour se loger. Les passagers de troisième classe ont les mêmes avantages, avec cette différence qu'ils n'ont droit qu'à une part, puisqu'ils ne paient que 1.200. Mon père a consenti à m'avancer les 2,000 francs dont j'ai besoin et j'ai pris passage à bord du navire le *Jonas* qui doit quitter Anvers dans une quinzaine, en route pour le pays des pépites d'or. Quatre autres navires de la compagnie mettront à la voile, les uns après les autres ; un, particulièrement, qui partira du Havre, emportant les outils et les machines à laver, indispensables aux travailleurs quand ils parviendront en Californie.

Victor avait écouté son ami, les yeux grands ouverts : il savait déjà, par ouï dire, tout ce que lui racontait Jean.

— Ainsi, tu pars pour la conquête de la toison d'or ! fit-il.

— C'est comme ça : dans deux semaines à dater d'aujourd'hui.

— La soif de l'or t'attire donc là-bas, loin de pays, de tes amis ?

— Ma foi ! oui. N'en es-tu pas un peu la cause, toi, qui depuis un mois ne fais que me raconter les merveilles de l'Eldorado ? Oui, je pars et de cette façon je serai libéré de l'existence de galérien que je mène ici. Demain, je serai libre, demain je deviendrai un des associés de « *Californie* » ; demain j'aurai retenu mon passage au bord du *Jonas*.

— Tu as de la chance, mon ami, ajouta Victor en poussant un soupir. Que ne puis-je t'accompagner !

— Tu n'as qu'à faire comme moi. L'oncle de Lucia ne t'a-t-il pas dit, cent fois pour une, qu'il était prêt à t'avancer la somme nécessaire si tu voulais partir pour la Californie.

— C'est vrai, Jean, mais ma mère...

— J'en conviens ; hélas ! tous nos parents sont les mêmes, cher ami. Ils ont peur pour leurs enfants. C'est à ceux-ci de faire bond hors du nid, sans cela ils y resteront jusqu'à ce qu'ils aient les cheveux gris. Trop tard alors pour arriver à quelque chose.

— Hélas ! tu as raison, mais ma pauvre mère se met à pleurer, dès que je lui parle de m'éloigner. L'oncle de Lucia a beau lui parler de ses voyages, — d'où il est bien revenu, — quand il nous fait visite, ces récits d'une existence heureuse ne réussissent point à convaincre ma mère, La chère aimée a toujours été si bonne pour moi, que je ne puis songer à lui plonger un poignard dans le cœur.

(A suivre.)

Œufs, 1 fr. la douzaine.  
Gibier. — Lièvres de 4 à 5 fr.  
Lapins, de 1,25 à 1 fr. 50.  
Perdreux, de 1,50 à 2 fr.  
Grives, 0 fr. 50.  
Merles, 0 fr. 25, le tout la pièce.  
Halle aux grains. — Blé 14 fr. 25.  
Maïs, 10 francs.  
Avoine, 7 fr. 50.  
Pommes de terre, 4 fr.; le tout les 4/5.

Arrondissement de Figeac

**FIGEAC. — Accident grave.** — Dimanche, vers sept heures du soir, un accident très grave s'est produit avenue de la Gare, en face de la banque Autesserre. L'omnibus de l'hôtel Villa, lanternes allumées, se rendait à la gare; les chevaux marchaient au pas. Survinrent trois chars qui n'étaient pas éclairés. Le premier traîné par son propriétaire Frédéric Ricros, âgé de 36 ans, cultivateur à Laurettes, qui avait le timon sur l'épaule. Ce véhicule heurta contre le moyeu d'une roue de l'omnibus. Le choc fut si violent que cet imprudent fut précipité sur la chaussée de l'avenue et se fit dans sa chute une profonde blessure à la tête. Ce malheureux fut relevé sans connaissance et transporté dans une maison du voisinage. Son état inspire de vives inquiétudes.

**Réunion des Huissiers.** — Les huissiers de l'arrondissement de Figeac se sont réunis dimanche 12 janvier, au palais de justice, à l'effet de procéder à la nomination d'un trésorier, en remplacement de M. Nieucel père. M. Nieucel fils, a été désigné pour remplir ces fonctions.

**SAINT-CÉRÉ. — Comice Agricole.** — Sur la convocation de M. le maire et du vice-président, M. Depuyrot, un grand nombre de propriétaires de la campagne et de commerçants de la ville assistaient à la réunion qui a eu lieu à la mairie dimanche dernier, à deux heures de l'après-midi.

M. Murat, maire, donne connaissance des statuts du comice à l'assemblée et l'invite à procéder à la nomination d'un vice-président d'un secrétaire et d'un trésorier pour remplacer les membres démissionnaires.

Immédiatement, on procède à cette opération.

Ont été nommés : président d'honneur M. Murat, conseiller général, maire de Saint-Céré; président effectif, M. Verdier, maire de Fraissinnes. M. Depuyrot a été maintenu comme vice-président et M. Bouzou, maire de Saint-Vincent a été nommé vice-président.

M. Lescure, receveur d'enregistrement, a été nommé trésorier, et M. Joseph Rougery maître d'hôtel, secrétaire.

Ont été nommés commissaires : MM. Poujade, banquier, et Cara, employé des tabacs.

Sous peu de jours, nous reviendrons sur ce point, qui intéresse à un si haut degré nos braves agriculteurs, afin d'améliorer leurs procédés agricoles.

Contributions indirectes. — M. Desplat,

receveur des contributions indirectes à Saint-Céré, a été élevé à la 2<sup>e</sup> classe de son grade.

**SAINT-BRESSOU. — Enseignement primaire.** — Par arrêté préfectoral Mlle Dournes, institutrice à Mialet, commune de Saint-Bressou (école supprimée) est nommée institutrice adjointe chargée de la classe enfantine de Saint-Bressou (emploi créé).

**LACAPPELLE-MARIVAL. — Incendie.** — Lundi soir, vers sept heures, un incendie d'une extrême violence éclatait au domaine de M. Ferrand, maire de Saint-Maurice, pendant que ses métayers terminaient joyeusement la noce de leur fille et que cette dernière, déjà partie pour notre ville, se disposait à accomplir le voyage de noces traditionnel.

Le feu, bien allumé, prit une telle intensité que les bestiaux renfermés dans les écuries devinrent la proie des flammes; deux vaches seulement purent sortir, et l'une d'elles a dû être abattue, tant les brûlures étaient profondes.

Les pertes, très importantes, sont couvertes par une assurance.

**CAJARC. — Foire de Cajarc.** — Notre foire du 10 janvier a été favorisée par un beau temps. Beaucoup de transactions ont été faites et à des prix rémunérateurs. Voici les principaux cours :

Bœufs de labour, de 450 à 750 fr. veaux, de 75 à 80 c. le kilo; cochons gras, de 39 à 45 fr. le quintal; porcelets, de 20 à 30 fr. pièce; blé, de 17 à 18 fr. l'hect. avoine, de 7 fr. à 7 fr. 50; maïs, de 11 fr. à 12 fr. Volaille, 50 c. la livre; perdreaux, de 1 fr. 50 à 1 fr. 65; œufs, de 85 c. à 90 c. la douzaine.  
Truffes, de 4 fr. 25 à 4 fr. 50 le demi-kilo.

Arrondissement de Gourdon

**LABASTIDE-MURAT. — Foire.** — Malgré la coïncidence avec plusieurs foires des environs, notre foire a été excellente; foirail des bœufs et brebis très approvisionné. Beaucoup d'affaires traitées avec même augmentation au foirail des cochons. Vente active dans les prix de 40 fr. le quintal.

Mercuriale à la halle : Blé, de 13 à 14 fr.; maïs, de 10 fr. à 10 fr. 50; avoine, de 7 fr. 50 à 8 fr.; pommes de terre, de 4 fr. à 5 fr.; noix, de 5 fr. 50 à 6 fr., les 80 litres.

Poules et poulets, de 50 c. à 60 c. la livre; œufs, 1 fr. la douzaine.

BULLETIN FINANCIER

Comme cela arrive bien souvent, les reports qui devaient être très élevés ont au contraire été des plus abordables. En effet on parlait ces jours derniers de 5 0/0 et au-dessus et aujourd'hui les positions des acheteurs ont été prorogées sur le prix de 3 0/0 à 4 0/0 au plus.

Ces facilités ont donné au marché un entrain extraordinaire, les demandes ont afflué et la clôture se fait en hausse notable.

Le 3 0/0 a passé de 100.35 à 100.50; le 3 1/2 0/0 de 102.15 à 102.35.

Le Crédit Foncier s'est élevé à 740; le Comptoir National d'Escompte à 583; le Crédit Lyonnais à 1028 et la Société générale à 605.

Nos Chemins n'ont eu que peu de négociations à terme.

Le Suez ferme à 3730.

La Dynamite Centrale est en hausse à 742.

Parmi les fonds étrangers : l'Extérieure clôture à 78.45; l'Italien à 100.30; le Portugais à 27.20; le Turc D à 25.57 et la Banque Ottomane à 546.

La Souscription aux obligations de la Société des Fers et Aciers Robert s'est ouverte aux Guichets de la Société Générale, à Paris et dans ses agences de province. Rapportant 25 fr. d'intérêts annuels, ces obligations, garanties par 5.600.000 francs d'immeubles, sont émises à 475 fr.; le taux de placement ressort donc à 5,26 0/0.

Tribunal de commerce de Cahors

Les créanciers du sieur DENÈGRE, négociant, domicilié à Lascabanes, sont invités à produire dans les délais de vérification, leurs pièces et bordereaux.

Ils sont invités également à se rendre le 28 janvier 1902, jour de mardi, à 3 heures du soir, au Palais de justice de Cahors, salle d'audience du tribunal, pour faire vérifier leurs créances et en affirmer la sincérité.

Le Greffier,  
A. POULVEREL.

Bibliographie

SAINT-NICOLAS. — 23<sup>e</sup> année. — Sommaire du n° 7 — du 16 janvier 1902.

Légende de Marie l'Égyptienne, par A. de Gériolles. — Kamara-Badaboum, par G. Le Cordier. — Le Royaume d'Yvetot, par Victorien Aury. — Le Capitaine du « Yucatan », par E. Salgari. — Le Signal, par Paul Roland. — Causerie de mon Oncle, par Auguste Fraenzel. — Botte aux lettres. — Tirelire aux Devinettes.

Illustrations de Navetto, R. de la Nézière, A. Birch, G. Gamba, L. Rudnicki.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.  
Abonnements : Paris et Départements : six mois 10 fr.; un an 18 fr.

SOIXANTE-HUITIÈME ANNÉE  
JOURNAL DES DEMOISELLES

14, rue Drouot, Paris

Edition bimensuelle, couverture chamois paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.  
Un an : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; Union postale, 17 fr.

Former des filles, des sœurs des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire — riches ou pauvres — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage, tel est le but que se propose le Journal des Demoiselles. Soixante-huit années d'un succès toujours croissant l'autorisent à croire qu'il ne s'en est jamais écarté.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce Journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles : œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

ELLE DONNE CHAQUE MOIS :

1<sup>o</sup> 48 pages de texte : Instruction, Littérature, Education, Modes, Bibliographie, Revue musicale, etc.; 2<sup>o</sup> Un Album de 8 pages in-4<sup>o</sup>; Modes, Broderies et autres petits travaux avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins; 3<sup>o</sup> Une Feuille de Patrons, grandeur naturelle ou des Patrons découpés; 4<sup>o</sup> Une ou deux Gravures de Modes colorées, soit 18 par an; 5<sup>o</sup> Un Modèle de tapisseries colorées, ou une planche de petits travaux en couleurs.

LES AUTRES ANNEXES POUR 1900 SERONT :

Travaux variés sur étoffe : Sac à lorgnette, Fond de plateau; Ornaments d'église : Chasuble, Pale; Musique. — Motifs d'aquarelles. — Cartonnages divers. — Abat-jour. — Gravures d'art. — Calendrier. — Menus. — Pyrogravure colorée. — Tapisseries par signes. — Alphabets. — Chiffres enlacés.

On s'abonne pour un an à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur du Journal 14, rue Drouot.

Envoi Gratuit d'un numéro spécimen

**Pilules Suisses.** Rhumatismes, goutte, névralgie, Migraines, maux de tête. 1 fr. 50.

LE RETOUR D'ÂGE

L'Elixir de Virginie qui guérit les Varices, le phlébite, le varicocèle, les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Paris, 52, rue de la Tacherie. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative.

LE JOURNAL DU LOT

EST EN VENTE à Cahors

Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

- M<sup>me</sup> LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
- Mlle MOLINIE, buraliste, rue de la Mairie.
- M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> VALLIER de BY, buraliste, rue de la Liberté.
- M. FREICHE, buraliste, 55, boulevard Gambetta.
- M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
15 Merc.	+ 4	- 2.5	780	Beau
16 Jeudi	+ 5	- 5	781	Beau

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable: Très beau

D<sup>r</sup> HERBEAU.

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH. BERNARD DEROSNE)

PREMIÈRE PARTIE  
UN JOLI TÈNOR

V

La demande en mariage

Catherine rayonnait de bonheur et d'orgueil. Ce superbe fils des dieux était à elle! Elle se retourna avec sa vivacité ordinaire et se jeta de nouveaux dans les bras de son père.

— Ne sois pas méchant pour moi, papa, par amour pour moi! Cela me tuerait, si je le perdais.

— Te tuer!... dit-il avec un sourire ironique, je n'aurais garde, l'amour ne tue guère! Sois tranquille, je n'ai pas l'intention de dévorer M. Dantrée, ce matin.

Il la conduisit à la porte, qu'il tint ouverte pour qu'elle passât.

Elle lui lança un dernier regard suppliant.

— Par amour pour moi, papa! répéta-t-elle. Elle s'enfuit.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

Sir John referma la porte et vint reprendre sa place, dans son fauteuil, près de la fenêtre.

Toutes traces de sentiments doux disparurent de son visage; il soupira profondément, il était blême.

— Si seulement j'avais le courage d'affronter bravement la situation! se dit-il. Si seulement j'avais le courage de dire la vérité; mais je suis lâche et je n'ose pas. La révélation la tuerait... Perdre fortune et amour du même coup!... S'il faut que ce coup soit porté, que ce ne soit pas, du moins, ma main qui le frappe! Et pourtant, ce serait peut-être encore ce qu'il y aurait de plus miséricordieux, après tout.

La porte s'ouvrit.  
— Monsieur Dantrée! annonça le domestique.

Sir John se leva, avec une gravité qui aurait déconcerté bien des gens, mais qui ne déconcerta pas le cabotin.

Personne, d'ailleurs, n'avait jamais vu Dantrée perdre contenance.

Il s'avança, le chapeau à la main, le buste tendu en avant, le sourire aimable, l'air à la fois piteux et triomphant.

— Bonjour, sir John! J'espère que vous êtes en bonne santé, après la veille prolongée de la nuit dernière. C'est admirable, simplement admirable... Et mademoiselle Catherine s'est-elle bien reposée?

— Oui, monsieur, reprit froidement le baronnet. Veuillez vous asseoir et me dire ce qui me procure l'honneur de votre visite.

Il y eut un silence.

Le ton du colonel était glacial et eût refroidi l'ardeur du plus bouillant des amoureux.

Dantrée s'assit, passa ses doigts dans ses cheveux, et se campa du mieux qu'il put et rencontra le regard de sir John, sans rien perdre de sa belle humeur.

— Je viens auprès de vous, sir John, pour un sujet de la plus grande importance. J'arriverai au fait tout de suite. Hier soir, j'ai eu l'honneur de demander la main de mademoiselle votre fille, et j'ai eu le bonheur d'être agréé.

C'était en effet procéder avec rapidité.

Sir John le regarda fixement... et le spectacle de tant d'aplomb lui coupa net la respiration.

— C'est sans doute très présomptueux à moi, mais nos sentiments, continua Dantrée, sont plus forts que notre volonté. L'amour, hélas! ne sait guère s'incliner devant les distinctions sociales. J'aime votre fille, sir John, et j'ai l'immense bonheur de savoir que mon amour est partagé.

Sir John partit alors d'un de ces éclats de rire qui comptent dans la vie d'un homme.

C'est qu'en dépit de sa grosse moustache, de son aspect maussade, il y avait tout au dedans de lui un vieux fond de gaieté qui, parfois, apparaissait au dehors et y éclatait de la plus belle façon.

Il fallait, pour cela, une bonne occasion, Dantrée fut cette occasion.

Mais ce rire sonore, gouailler, retentis-

sant, surprit le cabotin infiniment plus que ne l'aurait pu faire la plus sanglante injure.

— Monsieur... commença-t-il en rougissant.

— Je vous demande pardon, monsieur Dantrée. Je n'avais pas envie de rire, et il n'y a rien de plaisant dans ce qui nous occupe. C'est votre petit discours qui m'a amusé. Vous l'avez si bien dit, avec les poses voulues, la bouche en cœur, le bras arrondi, c'est parfait; on voit que vous avez beaucoup travaillé.

— Sir John, si votre intention est de m'insulter...

— Calmez-vous, monsieur Dantrée, et ne faites pas l'homme en colère, ce n'est pas notre affaire.

Et d'un ton impérieux :

— Dépêchons, je vous prie; Catherine, d'ailleurs, ne nous écoute pas. Dois-je comprendre que vous venez ici me demander la main de ma fille?...

Dantrée inclina la tête.

— Vous devez comprendre, sir John, continua Dantrée, que je suis aimé de votre fille. Je viens ici, avec son consentement, pour vous demander sa main.

— Et ma fille vous connaît depuis deux ou trois semaines, n'est-ce pas?... Et vous êtes assez bon pour reconnaître que c'est peut-être un peu présomptueux?... Eh bien! monsieur Gaston Dantrée, d'où venez-vous, d'où sortez-vous, qui êtes-vous?

(A suivre.)

PRÉFECTURE DU LOT

EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE

COMMUNE D'ARCAMBAL

Chemin vicinal ordinaire n° 9, d'Arcambal aux Parrots

TABLEAU DES OFFRES OFFICIELLES

Le Préfet du Lot,  
Vu l'article 23 de la loi du 3 mai 1841, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique;  
Vu les procès-verbaux d'expertise des terrains à occuper pour la construction du chemin vicinal ordinaire n° 9, de la commune d'Arcambal,

ARRÊTE :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Les sommes ci-après sont offertes officiellement aux propriétaires désignés au tableau ci-dessous, en raison des terrains à occuper sur leurs propriétés, pour l'établissement du chemin sus-visé :

NOMS ET PRÉNOMS des propriétaires à exproprier.	DOMICILE	NATURE des terrains à occuper.	SECTION et numéro du cadastre	CONTENANCE	OFFRE officielle
Miquel Pierre, dit Bezat.....	Arcambal.	friche et bois	E — 514 p	3 a. 61	120 fr.
Roux Pierre.....	d°	bois.	E — 518 p	3 a. 20	170 fr.
		bois.	E — 558	2 a. 05	
Vinel Michel et Louise Costes Vve Vinel Raymond, usufruitière	d°	bois.	E — 521 p	2 a. 90	90 fr.
Ausset Pierre.....	d°	friche.	E — 537	2 a. 95	230 fr.
		vigne.	E — 538	1 a. 10	
		vigne.	E — 539	0 a. 70	
Pommié Pierre.....	d°	vigne.	E — 546	1 a. 20	200 fr.
		vigne.	E — 542	4 a. 40	
Marie Lacroux Lacoste, veuve de Gouttes.	d°	bois.	E — 553	0 a. 90	10 fr.

ARTICLE 2. — Le présent arrêté sera notifié aux sus-nommés avec sommation de déclarer leur acceptation dans le délai de quinzaine, ou s'ils n'acceptent pas les offres qui leur sont faites, d'indiquer le montant de leurs prétentions.

Fait à Cahors, le 14 janvier 1902.

Le Préfet,  
HÉLI-DEVALS.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean,

Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 c. — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50 c.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Voyage circulaire en Bretagne A prix très réduits

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, en vue de faciliter les excursions en

Bretagne, délivre toute l'année dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aux prix très réduits de 65 francs en 1<sup>re</sup> classe et de 50 francs en 2<sup>e</sup> classe, des billets circulaires, valables 30 jours comprenant le tour de la presqu'île :

Rennes, Saint-Malo St-Servan, Dinard, St-Brieux, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Saveuay, le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur partant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

NOTA. — Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1<sup>o</sup> à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert.

2<sup>o</sup> en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand. — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

- 1<sup>o</sup> DE PARIS à TOURS.
- 2<sup>o</sup> DE TOURS à NANTES.
- 3<sup>o</sup> DE NANTES à LANDERNAU, et embranchements.
- 4<sup>o</sup> D'ORLÉANS à LIMOGES.
- 5<sup>o</sup> DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.
- 6<sup>o</sup> DE St-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal.

Premières livraisons d'une collection qui sera continuée

Bibliographie

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

Même administration que le Journal des Demoiselles

LA POUPÉE MODÈLE

Journal des petites filles, illustré en 200 gravures environ dans le texte.

14, rue Drouot

Paris, 7 fr. ; Seine, 8 fr. ; départements, 9 fr. ; Union postale, 11 fr.

CHAQUE LIVRAISON RENFERME EN OUTRE :

Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée. — Surprises de toute sorte. — Musique.

La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-huitième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Envoyer un mandat poste à l'ordre du Directeur Envoi Gratuit d'un numéro spécimen.

QUATRE-VINGT-UNIÈME ANNÉE  
Edition bimensuelle, couverture verte, dite

JOURNAL DES DEMOISELLES

ET PETIT COURRIER DES DAMES  
14, rue Drouot, Paris

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois  
Un an : Paris, 16 fr. ; Départements, 19 fr. ; Union postale, 22 fr.

C'est le véritable journal de famille, s'adressant aussi bien à la jeune fille qu'à la mère, et réunissant le côté littéraire, instructif et moral, au côté pratique des travaux d'intérieur.

Cette édition, la plus complète, la plus utile et la moins chère des publications de ce genre, s'adresse aux personnes ayant besoin d'un grand nombre de modèles de Patrons de toutes sortes et désirant avoir sur la Mode et les Toilettes des renseignements plus complets que ceux contenus dans l'Édition bimensuelle chamois.

Indépendamment des 48 pages de texte et des annexes de l'Édition chamois,

ELLE DONNE EN OUTRE :

1<sup>o</sup> 18 Gravures coloriées de Modes, de Travaux de fantaisie ou d'Ameublement ; 2<sup>o</sup> 6 Albums d'ouvrages de fantaisie ; 3<sup>o</sup> De nombreux Patrons découpés et imprimés ; 4<sup>o</sup> Des Feuilles de Patrons et de Broderies pour lingerie, trousseaux et layettes.

5<sup>o</sup> Travaux imprimés sur étoffe : Deux dessous de comptoir Un cousin croissant. — Encadrement pour un petit tapis.

ON A REÇU AINSI, A LA FIN DE L'ANNÉE :

8 ouvrages imprimés sur étoffe, 36 gravures coloriées de Modes et de travaux Plus de 100 Patrons découpés et imprimés. — Musique. 12 Planches de tapisseries ou Petits travaux en couleurs, 18 Albums de travaux contenant environ 1000 dessins de Broderies et modèles, Alphabets. — Imitations de peintures ou d'aquarelles, Calendriers. — Abat-jour. — Cartonnages, etc.

On s'abonne pour un an à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur du Journal, 14, rue Drouot.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen

Vient de paraître :

LE GUIDE DES MÈRES

ET DES NOURRICES

Par le Docteur RENARD

Ancien médecin inspecteur des enfants

Cet important ouvrage est une véritable encyclopédie de tout ce qui a rapport à la première enfance :

Dans la 1<sup>re</sup> partie, l'auteur donne à la future maman les conseils à suivre pour avoir une heureuse grossesse. Il prend ensuite l'enfant à sa naissance et le suit pendant tout son élevage, qu'il soit élevé au sein par sa mère ou une nourrice ou qu'il prenne le biberon.

La 2<sup>e</sup> partie est consacrée au sevrage et à la dentition.

Le 3<sup>e</sup> traite de l'hygiène de l'enfant, des bains, du coucher, du sommeil, du réveil, des sorties, de la marche.

Dans la 4<sup>e</sup> partie, l'auteur s'occupe des principales affections qui peuvent sévir sur l'enfant en bas âge : affection de l'appareil digestif, diarrhée, entérite, bronchite, coqueluche, fluxion de poitrine, convulsion, méningite.

Un chapitre spécial traite des fièvres éruptives : rougeole, variole, scarlatine, fièvre typhoïde.

Cet ouvrage donne le traitement à suivre, dans les croûtes de lait, la jaunisse, les brûlures, la hernie, etc. Il termine par un tableau pour la dentition et les pesées de l'enfant.

En consultant ce faible résumé de la table des matières de cet ouvrage, on voit que rien n'a été négligé pour en faire un guide qui sera journellement consulté par les mamans auxquelles il rendra de grands services.

Envoi franco contre un mandat poste de deux francs adressé au Bureau du journal.

# LE MONITEUR

## DE LA MODE

paraissant tous les **Samedis**

**20 PAGES** GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

- PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
- PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
- PLUS DE LITTÉRATURE
- PLUS DE RECETTES DE CUISINE
- PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

ÉDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUÉSLANT.